

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 février 1998, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

L'opération de la ZAC "du Chêne" à Bron, conduite en régie directe par les services de la communauté urbaine de Lyon, accueille, sur un site de 42 hectares, plus d'une centaine d'entreprises comme Hewlett Packard, la SEITA, ALCATEL, Réseaux d'entreprises Rhône-Alpes, Lips et Fischer Rosemont.

Le plan d'aménagement de zone (PAZ), le programme des équipements publics (PEP) et les dossiers de création et de réalisation modificatifs ont été approuvés par délibération en date du 20 décembre 1990.

C'est dans ce contexte qu'est envisagée la cession, par la communauté urbaine de Lyon, d'un tènement situé dans la partie nord de l'opération, en bordure du boulevard des Droits de l'Homme, d'une superficie approximative de 1 435 mètres carrés.

La présente vente serait consentie à la société EUROPOLE, dans le cadre de la convention entre cette société et la communauté urbaine de Lyon, convention en date du 25 mars 1991 modifiée par les avenants des 20 février 1992, 14 juin 1993 et 11 juillet 1996, au prix de 300 F HT par mètre carré.

Préalablement à cette vente, il serait opportun d'autoriser la société EUROPOLE à déposer un permis de construire ;

B - Propose d'autoriser la société EUROPOLE à déposer un permis de construire sur le terrain communautaire défini, avant la cession à intervenir par la communauté urbaine de Lyon à la société susmentionnée ;

Vu le présent dossier ;

Vu la délibération du précédent conseil en date du 20 décembre 1990 ;

Vu la convention passée avec la société EUROPOLE le 25 mars 1991 et ses avenants en date des 20 février 1992, 14 juin 1993 et 11 juillet 1996 ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat et développement social ;

DELIBERE

Autorise la société EUROPOLE à déposer un permis de construire sur le terrain communautaire défini, avant la cession à intervenir par la communauté urbaine de Lyon à la société susmentionnée.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,